



Cette attestation de conformité CE
est attribué à

PL FAVIER

Siège social : 1530 route d'argent - ZI - BP 42 - 38510 MORESTEL

Délivrée conformément au décret de transposition N° 92-647 du 8 juillet 1992, modifiée par les décrets N° 95-1051 du 20 septembre 1995 et N°2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14(1) (b) de la Directive Produits de la Construction (89/106/CEE) abrogée par le règlement (UE) N°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

Lieu de production	Normes de référence
MORESTEL	EN 13108-1 ; EN 13108-2

Produits maîtrisés en production selon le système d'attestation de conformité 2+

- Enrobés bitumineux**
- Bétons bitumineux très minces**

Cette attestation permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'Espace Economique Européen d'apposer le marquage CE.

Sauf annulation, cette attestation demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques de référence ou les conditions de fabrication ne sont pas modifiées de manière significative.

Numéro d'attestation : 2122 - RPC -38-003A

Cette attestation a été délivrée pour la 1^{ère} fois le : 2 Juillet 2012

Date d'émission : 15 Juillet 2014

Patrick LAINEZ
Le représentant de l'entreprise

Frédéric SPECIALE
Dirigeant de BCS

CE
2122